



CENTRE
D'ARTISTES

APPEL DE DOSSIERS
MURALE À RIMOUSKI

APPEL DE DOSSIERS

MURALE DES PILOTES DE L'INSTITUT MARITIME DU QUÉBEC

DATE LIMITE : 27/12/2020



INSTITUT MARITIME
DU QUÉBEC
École nationale

MISE EN CONTEXTE

Située à Rimouski et inaugurée il y a plus de 75 ans, l'Institut maritime du Québec (IMQ) est la plus vieille école maritime du Canada et la seule à offrir un parcours académique francophone en Amérique du Nord.

Dans le cadre de sa campagne de financement, la Fondation de l'IMQ reçoit un soutien financier majeur des *Partenaires du pilotage*. Pour les remercier de leurs généreuses contributions, l'IMQ souhaite investir son bâtiment par une murale qui offrira une grande visibilité aux *Partenaires du pilotage*.

Les propositions recherchées doivent rendre hommage au **métier de pilote** en relatant l'**histoire de l'Institut** et en soulignant son **apport à la région**. Celles qui seront finalistes sauront relater une histoire de savoirs, de maîtrise des eaux et du climat, de contacts et d'échanges avec d'autres peuples marins, et ce par un langage visuel générant un fort **sentiment d'appartenance** auprès des **communautés maritime et rimouskoise**.

Quelques mots sur le métier de pilote

Le métier de pilote est pratiqué depuis plus de 150 ans. Le pilotage du Saint-Laurent consiste à assurer la conduite d'un navire pour l'amener sécuritairement à sa destination. Les pilotes jouent donc un rôle essentiel dans la distribution des produits et l'approvisionnement de la société. Ils sont recrutés parmi des capitaines expérimentés qui, une fois sélectionnés, doivent entreprendre une formation de plus de deux ans menant au brevet de pilotage (Métro 2020). Jusqu'en 1959, Rimouski détient sa propre **station de pilotage**.

Dans l'iconographie maritime, l'**échelle du pilote** est emblématique pour ce métier. Elle réfère au **transbordement du pilote**, une opération délicate et même périlleuse lorsque les conditions météorologiques s'emportent. Il s'agit du moment où le pilote gravit la coque d'un navire à l'aide d'une échelle pour monter à bord et réaliser sa mission.

SURFACE DE TRAVAIL

La murale sera réalisée sur l'élévation ouest du bâtiment de l'IMQ, située près du fleuve Saint-Laurent en plein centre-ville de Rimouski au 53, rue Saint-Germain Ouest. Compte tenu des dimensions importantes du mur (voir les détails à l'Annexe A), le choix de couvrir entièrement ou en partie la surface de travail est à la discrétion des candidat·e·s. L'IMQ recherche des propositions réalistes qui respectent le temps de production alloué ainsi que les honoraires proposés.

L'IMQ est responsable de la préparation du mur, de la location des équipements, de l'achat des matériaux et de l'obtention des permis.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être un·e artiste professionnel·le (les duos et les collectifs sont également admissibles) selon la *Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs* ;
- Résider au Québec (une preuve de résidence sera demandée aux artistes finalistes) ;
- Être disponible aux mois de juillet et d'août 2021 pour la réalisation de la murale ;
- Avoir de l'expérience en production de murales, de peintures scéniques ou de grands formats (12 pi et plus) ;
- Se montrer ouvert à rencontrer la communauté et à échanger avec elle.

ÉCHÉANCIER

Dépôt des candidatures	27 décembre 2020
Sélection des artistes finalistes	Fin janvier 2021
Notification aux artistes finalistes	1 ^{er} février 2021
Dépôt des maquettes	1 ^{er} mars 2021
Sélection de l'artiste récipiendaire	Fin mars 2021
Réalisation de la murale	Juillet et août 2021 (6 semaines)
Inauguration de la murale	Fin août 2021

HONORAIRES ET CONDITIONS D'ACCUEIL

Pour 6 semaines de réalisation :

- 6 000 \$ en honoraires professionnels ;
- 1 500 \$ en droits de diffusion ;
- 800 \$ en droits de communication et de reproduction publique ;
- 600 \$ de per diem ;
- 600 \$ maximum pour le déplacement (le montant sera calculé en fonction du moyen de transport privilégié et de la distance parcourue) ;
- Financement partiel ou total de l'hébergement selon les capacités de l'IMQ ;
- Documentation photographique.

Trois artistes finalistes seront sélectionné·e·s. Ces dernier·ère·s recevront un cachet de 400 \$ pour la conception de leur maquette.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Qualité du dossier ;
- Expérience dans la réalisation de murales, de peintures scéniques ou de grands formats (12 pi et plus) ;
- Capacité à opérer une nacelle élévatrice et à travailler en hauteur ;

- Compréhension du contexte ;
- Impact visuel du projet ;
- Réalisme des aspects fonctionnels et techniques ;
- Pérennité des matériaux.

CANDIDATURE

Les artistes intéressé·e·s doivent soumettre un dossier comprenant les éléments suivants :

- Leurs coordonnées complètes (adresses postale et électronique, numéro de téléphone) ;
- Un curriculum vitae (3 pages maximum) ;
- Une esquisse préliminaire ;
- La description de l'esquisse préliminaire (environ 500 mots) ;
- Un dossier visuel (15 images numériques maximum) présentant des réalisations récentes accompagnées de notices descriptives (titre, année de réalisation, dimensions, lieu et matériaux) ;
- Tout autre document jugé pertinent (publication, revue de presse, besoins en équipements, budget, etc.).

À noter que les documents textuels doivent être en format PDF et que tout dossier incomplet sera refusé.

Par souci d'inclusion et de représentativité, les artistes sous-représenté·e·s dans le milieu de l'art urbain sont encouragé·e·s à déposer leurs dossiers.

Les candidatures doivent être envoyées par courriel à direction@caravanserail.org. Dans l'objet du courriel, veuillez inscrire l'intitulé suivant : *Candidature Murale de l'IMQ*.

PERSONNE-RESSOURCE

Le Centre d'artistes Caravansérail assure la gestion de ce concours au nom de l'IMQ. Toutes les questions relatives à cet appel de dossiers peuvent être adressées à Audrey-Anne V. LeBlanc, directrice générale et artistique du Centre d'artistes Caravansérail, par courriel à direction@caravanserail.org ou par téléphone au (418) 722-0846.